



**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
Assemblée générale d'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



OFFICE DE TOURISME DES GRANDS LACS

55 place Georges Dufau
40600 BISCARROSSE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 – Fax 05 57 77 32 65

www.compagnie-fiduciaire.com – cf-audit@groupepcf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS

R.C. BORDEAUX 494 030 182 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE



OFFICE DE TOURISME DES GRANDS LACS

Association loi 1901
55 place Georges Dufau
40600 BISCARROSSE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée de l'association OFFICE DE TOURISME DES GRANDS LACS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

«OFFICE DE TOURISME DES GRANDS LACS»

Suite 1 du rapport spécial du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2023

Convention de moyens avec la Commune de Biscarrosse

<i>Personne concernée :</i>	Mairie de Biscarrosse
<i>Nature et objet :</i>	Convention de moyens
<i>Modalités :</i>	La Mairie de Biscarrosse met à disposition à titre gratuit de l'Office de Tourisme des Grands Lacs des biens immobiliers (un bâtiment situé 55 Place Georges Dufau, un garage et stockage, des loges et un appartement situé Place Georges Dufau) dont la valeur locative est estimée à 40.035 euros pour 2023 ainsi que des biens mobiliers (véhicules). Les dépenses afférentes aux biens immobiliers ont représenté 6.456 euros pour l'année 2023.

Convention de moyens avec la Commune de Sanguinet

<i>Personne concernée :</i>	Mairie de Sanguinet
<i>Nature et objet :</i>	Convention de moyens
<i>Modalités :</i>	La Commune de Sanguinet met à disposition à titre gratuit de l'Office de Tourisme des Grands Lacs des locaux de 68 m ² situés Place de la Mairie à Sanguinet. La valeur locative est estimée à 9.792 euros pour 2023 et les dépenses afférentes à 1.706 euros.

Mise à disposition d'un local par la Commune de Parentis-en-Born

<i>Personne concernée :</i>	Mairie de Parentis-en-Born
<i>Nature et objet :</i>	Mise à disposition de locaux
<i>Modalités :</i>	La Commune de Parentis-en-Born met à disposition à titre gratuit de l'Office de Tourisme des Grands Lacs un local de 63 m ² . La valeur locative est estimée à 2.700 euros pour 2023 et les dépenses afférentes à 1.939 euros.

Convention d'objectifs avec la Communauté De Communes des Grands Lacs

<i>Personne concernée :</i>	Communauté De Communes des Grands Lacs
<i>Nature et objet :</i>	Convention d'objectifs
<i>Modalités :</i>	Le montant de la subvention attribuée par la Communauté De Communes des Grands Lacs à l'Office de Tourisme des Grands Lacs enregistré en produits est de 805.000 euros dont 66.624 euros ont fait l'objet d'une dotation en fonds dédiés au 31 décembre 2023.

«OFFICE DE TOURISME DES GRANDS LACS»

Suite 2 du rapport spécial du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2023

Convention Grands Lacs à vélo avec la Communauté De Communes des Grands Lacs

<i>Personne concernée :</i>	Communauté De Communes des Grands Lacs
<i>Nature et objet :</i>	Convention Grands Lacs à vélo
<i>Modalités :</i>	Le montant de la subvention attribuée par la Communauté De Communes des Grands Lacs à l'Office de Tourisme des Grands Lacs pour l'exercice 2023 s'est élevé à 20.076 euros.

Convention d'animation avec la Commune de Biscarrosse

<i>Personne concernée :</i>	Mairie de Biscarrosse
<i>Nature et objet :</i>	Convention d'animation
<i>Modalités :</i>	Le montant de la subvention attribuée par la Commune de Biscarrosse à l'Office de Tourisme des Grands Lacs pour l'exercice 2023 s'est élevé à 169.972 euros.

Convention d'animation avec la Commune de Sanguinet

<i>Personne concernée :</i>	Mairie de Sanguinet
<i>Nature et objet :</i>	Convention d'animation
<i>Modalités :</i>	Le montant de la subvention attribuée par la Commune de Sanguinet à l'Office de Tourisme des Grands Lacs pour l'exercice 2023 s'est élevé à 60.000 euros.

Opérations avec des entités dont le représentant est administrateur

<i>Personnes concernées :</i>	Administrateurs et entités dont le représentant est administrateur
<i>Nature et objet :</i>	Opérations courantes et cotisations
<i>Modalités :</i>	Versement de cotisations membres 2023 : 10.630 euros Achats de prestations : 568 euros Ventes : 29.382 euros

Fait à Bordeaux, le 23 Mai 2024

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Commissaire aux comptes titulaire

DocuSigned by:
Laurent CARPONSIN
E8E6C6D0EB7D459...

Laurent CARPONSIN
Commissaire aux comptes